

L'hon. M. Martin: Les observations de mon honorable ami m'ont fort intéressé, car il n'ignore pas que je partage son intérêt envers la cité de Montréal. L'organisme bénévole dont il parle a-t-il ou non jusqu'ici établi quelque contact avec l'administration municipale?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Ils n'ont pas établi le moindre rapport officiel.

L'hon. M. Martin: Mais y a-t-il eu des pourparlers?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Autant que je sache, il y a eu des pourparlers; au fait, il y a eu des pourparlers entre cette organisation de défense et la cité de Hampstead, pourparlers qui ont amené la motion dont j'ai fait mention au comité il y a un instant.

Mais, comme je le faisais tout justement remarquer, il appartient au ministre de prendre une décision. C'est dommage qu'il ait été mis dans cette situation parce que les autorités municipales de Montréal ont décidé de suivre une ligne de conduite à laquelle nombre de gens trouvent à redire; mais nous devons envisager les faits.

Parmi les crédits présentés par le ministre hier soir, il y avait certaines sommes de quelques milliers de dollars destinées à diverses organisations. Si je me souviens bien, il y en avait une de \$4,500 destinée à l'Institut pour les aveugles de Montréal qui a fort apprécié la subvention car il en a grandement besoin. Il n'existe aucune mesure restrictive, d'ordre législatif ou autre, qui nous empêche d'aider de cette manière une organisation de la défense civile de Montréal. Cette aide pourrait être extrêmement utile pour sauver des centaines de milliers de vies, advenant qu'un jour nous devons faire face au danger. Si le ministre est convaincu de la nécessité de la défense civile dans les principales villes du Canada, il ne peut rejeter cette demande.

M. Leboe: Je ne veux aucunement retarder le comité, mais je dirai que je partage l'avis de l'honorable député de Wetaskiwin au sujet de l'évacuation des civils. Quiconque, au cours d'un voyage vers l'ouest, passe par la ville de Spokane, Washington, verra combien il est avantageux d'établir quelque moyen de traverser rapidement la ville. La ville de Spokane utilise une gamme de couleurs pour indiquer les diverses grandes routes, de sorte qu'un étranger pénétrant dans la ville et voulant la traverser n'a qu'à suivre les indications qui lui ont été données par un panneau installé à l'entrée pour traverser toute la localité sans encombre, rien qu'en suivant les couleurs. On pourrait en outre utiliser des enseignes au néon, comportant

aussi des couleurs. Il y aurait des postes de contrôle commandant des flèches lumineuses ou autres indications propres à diriger la circulation.

J'aimerais dire un mot des questions soulevées ici aujourd'hui en ce qui concerne les bombardements. Il ne faudrait pas oublier qu'il est possible qu'on utilise des engins téléguidés à charge non thermonucléaire. Certes, nous avons raison d'envisager l'emploi éventuel d'armes thermonucléaires, mais il reste possible qu'on utilise d'autres engins téléguidés ce qui, bien entendu, nous donnerait plus de temps pour l'évacuation.

J'aimerais aussi confirmer ce qu'a dit l'honorable député de Wetaskiwin des lignes de démarcation ou autres indications destinées à réglementer la circulation en cas d'attaque.

M. Churchill: Monsieur le président, je serai très bref, parce que j'entends accélérer les travaux bien mal organisés de cette interminable session. Pour ce qui est de la défense civile, je me permets de signaler que nous avons eu cette année une meilleure occasion de discuter ce problème que par le passé. Nous avons consacré à la défense civile 10 fois le temps que nous avons pu y consacrer l'année dernière, parce que nous avons l'avantage du comité des crédits qui nous a procuré plusieurs heures de discussion avec le ministre et ses fonctionnaires. Tout ce que je veux dire, c'est que, quoique nous acceptons le programme annoncé par le ministre pour l'évacuation des villes, il ne comporte, à mon avis, aucune option, alors qu'il devrait en comporter. J'en ai parlé au cours de l'examen des crédits au comité, en avril. Je pense qu'on devrait mettre davantage l'accent sur la survivance des familles ou ménages au moyen d'abris. A mon avis, dans une guerre nucléaire contre notre continent, la chute de poussière radioactive atteindra plus de Canadiens que les coups au but portés contre les villes. Même si l'on évacue les villes, il faudra mettre les populations à l'abri de la chute de poussière radioactive.

Le ministre n'a pas insisté sur cet aspect de la question et je veux simplement, à cette étape-ci, exprimer l'avis que l'évacuation des villes doit s'accompagner d'abris contre la chute de poussière radioactive. La chose pourrait être essentielle dans les villes qu'on compte évacuer car, le manque de temps pourrait nous empêcher de procéder à l'évacuation. Comme je l'ai signalé au comité des crédits, afin de dissiper l'apathie des gens en matière de défense civile, nous devrions souligner qu'il est possible de survivre, même advenant une guerre thermonucléaire, comme l'ont démontré divers exercices qui ont été exécutés, à la condition que les gens soient protégés contre la poussière radioactive. Il importe de toujours tenir compte